



TIR SPORTIF CLUB SAINT-AMANDOIS

Société n°0718296

T.S.C.S.A

Maison des Associations
5 Allée de la Vigne du prince
18200 St AMAND MONTROND.
✉ tscsa18@sfr.fr
www.tscsa18.e-monsite.com

Saint Amand, le 5 Septembre 2022.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du TSCSA du Dimanche 4 Septembre 2022.

☞ Ouverture de la séance à 9h50 à la salle de Bal, Place de la République, à Saint Amand Montrond.

Présents :

- M. Bernard PHILIPPON (Président) ; M. Patrick COUSON (vice-président) ; Mlle Lydie PHILIPPON (Secrétaire) ; M. Bertrand LELEU (Secrétaire-adjoint) ; M. Remo COCCO (Trésorier) ; M. Frédéric SIMON (Trésorier-adjoint) ; M. Renaud CAORS ; M. Eric LANGEVIN ; M. Lucien MARTEAU ; M. Max SEVRET et Mme Viviane PHILIPPON, membres du bureau.

- M. Jean-Claude LAUNAY, Maire-adjoint chargé des Finances et du Sport de SAINT AMAND MONTROND.

- Appel des licenciés et vérifications des pouvoirs: 187 membres ;

* présents : 72

* pouvoirs : 33

* absents : 82

Le quorum est atteint, l'AG peut siéger.

Le Président remercie les membres présents d'assister aussi nombreux à cette assemblée générale du club.

Une minute de silence est observée en mémoire de messieurs Vincent CABEZOS, ancien membre du bureau et Jacques PICOT, ancien président du club de 2003 à 2008.

☞ Lecture du PV précédent : Lu et approuvé à l'unanimité.

☞ Bilan moral du président :

Le Président énonce les problèmes remarqués sur les récupérateurs de balles installés au stand de Charenton par la société MK GONG. En effet, il y a eu quelques retours de balles en hauteur des cibles. Le problème a été résolu et la société a été mise au courant pour modifier leur conception.

Le Président rappelle les consignes strictes de sécurité et fait un point sur les faits qui se sont présentés cette année :

- Le 21 décembre 2021, un membre du bureau a vu 2 licenciés tirant au calibre 12, ce qui est interdit sur le stand de tir. Un signalement a été fait au Président.

- Des « faux » numéros de badges ont été relevés sur le cahier de présence de Charenton. Certains numéros correspondant à des jeunes de l'école de tir qui n'ont pas accès au stand. D'autres correspondant au numéro du Président. Le cahier de présence permet un contrôle d'assiduité pour les demandeurs de détentions, il est donc nécessaire de bien noter son numéro de badge personnel.

- Lors d'une visite inattendue du Président au stand de Charenton, 3 tireurs d'un même club, sans présentation de badge et non-respect du règlement intérieur, ont été suspendu par courrier leur interdisant la reprise de leur 2^{ème} adhésion dans notre club. Le Président de leur club a également reçu ce même courrier pour information.

- Par mesure de sécurité, il est recommandé d'être au minimum deux au stand de tir de Charenton.

☞ Bilan financier du Trésorier :

Le trésorier, M. Remo COCCO, expose le bilan financier des comptes du club. Les comptes sont équilibrés. Celui-ci est joint au PV.

M. Khamphong SOULIVONG, vérificateur aux comptes, n'a déclaré aucune anomalie. Il donne quitus à la gestion du trésorier, le bilan financier est approuvé.

☞ Election de deux nouveaux vérificateurs aux comptes :

Deux candidats se sont proposés : M. Jérôme MERLIN et M. Fabrice SEVRET, ils sont élus à l'unanimité.

☞ Mot du président :

Le Président explique que la création du compte EDEN est obligatoire pour recevoir la licence. Le certificat médical doit être enregistré sur son espace pour télécharger la licence. Il y a eu des problèmes de maintenance sur la plateforme d'où le site rendu inaccessible à un certain moment. Il est possible que cela recommence au vu du nombre d'adhérents qui se connectent en ce début de saison. Pour les personnes qui ne détiennent pas de matériel informatique pour créer leur espace, une adresse mail de club va être générée et les tireurs devront contacter le Président pour télécharger leur certificat médical.

Il procède ensuite à la lecture du règlement intérieur qui a été modifié en réunion de bureau le lundi 11 juillet 2022 et explique les différents points et questionnement sur celui-ci.

Il informe les licenciés du concours de tir ludique sur gongs qui aura lieu le dimanche 18 Septembre et fait appel aux bénévoles pour ce jour.

Il répond aux différentes questions diverses qui lui ont été envoyées en amont de l'assemblée générale. Certaines ont trouvé leur réponse au fur et à fur de la lecture du règlement intérieur.

Concernant les questions pour le SIA (Système d'Information sur les Armes), la création du compte ne peut se faire que pour les chasseurs seulement. Le compte pour les tireurs sportifs se fera qu'en début d'année 2023.

☞ Intervention de M. Jean-Claude LAUNAY, Maire-adjoint des Finances et du Sport :

M. Jean-Claude LAUNAY remercie Bernard PHILIPPON pour son sérieux et dévouement à l'association et encourage le club. Il évoque la

difficile conjoncture à venir pour l'année 2023 notamment au niveau de la consommation d'énergie pour toutes les associations de la Ville. Le club de tir est la seule association sportive payant un loyer trimestriel pour la salle IRIS de la Maison des Associations. Concernant la nouvelle salle de tir 10m demandée, celle-ci est toujours en projet. Il souhaite une très bonne saison sportive à tous.

☞ Résultats sportifs :

Le Président accompagné de M. Jean-Claude LAUNAY remet les récompenses aux tireurs et tireuses ayant participé aux différents championnats départementaux de l'année classés parmi les 3 premiers et premières de chaque catégorie et discipline. Il félicite ensuite la participation de 4 tireurs au championnat de France dont 2 jeunes de l'école de tir.

☞ Fin de la séance à 12h10 et pot de l'amitié dans la salle de bal.

Le Président
M. Bernard PHILIPPON.

**TIR SPORTIF CLUB
SAINT-AMANDOIS**
Le président :



La secrétaire
Mme Lydie PHILIPPON.

**TIR SPORTIF CLUB
SAINT-AMANDOIS**
La secrétaire :



Saison du 01/03/2021 au 31/08/2022

Recettes	Dépenses
Licences Ventes Subventions Intérêts s. livret Total = 39231,56 Situation Août 2021 = 15264,56 Total = 54496,12 Situation compte Août 2021	FFTir. Emprunt Travaux Achats Engagements Poste, bureau, divers Location, impôts, essor. Réceptions, restauration Total = 30986,93 Situation Août 2022 = 23509,19 Total = 54496,12 Situation compte août 2022
Banque Caisse Livret Divers stock Total = 15264,56	Banque Caisse Livret Divers stock Total = 23509,19

Comptes de tir, bilan au 31/08/2022
 Le Trésorier M^cCOCCO RÉMO

Vérificateurs aux comptes 2022
 M^r SOULIVONG KHEIM PHONG
 M^r



Tir Sportif Club Saint Amandois

PREVISIONS 2022/2023

DEBIT		CREDIT	
LIBELLES	PREVISIONS 2022-2023	LIBELLES	PREVISIONS 2022-2023
ACHATS	4500	VENTES	4500
EAU		PRODUITS DES LICENCES	25000
ELECTRICITE	500	SUBVENTIONS TSCSA	3000
PETIT MATERIEL	200	SUBVENTIONS CONSEIL GENERAL	2000
FOURNITURES DE BUREAU	4000	C.N.D.S.	
ENTRETIEN INSTALLATIONS		MAIRIE	
ENTRETIEN MATERIEL ET DIVERS	500		
DOCUMENTATION GENERALE	800		
ASSURANCES	500		
STAGES FORMATION			
DEPLACEMENTS REGIONAUX/CHAMPIONNATS			
DEPLACEMENTS DIVERS			
MEDAILLES COUPES ET DIVERS			
CADEAUX / LIBERALITES			
RECEPTION - PUBLICITE DIVERSE	2200		
FRAIS POSTE - TELEPHONE - INTERNET	600		
FRAIS ENGAGEMENT FFT	1600		
ENGAGEMENT CONCOURS EXTERNES			
COTISATIONS F.F.T.	13800		
CONCOURS CLUB	847		
CHARGES DIVERSES (location salle)	600		
AUTRES IMPOTS FONCIERS	31	INDEMNISATION COMITE 18	
FRAIS BANQUE	45		
EMPRUNT	3777		
CHARGES D'EXPLOITATION	34500	PRODUITS D'EXPLOITATION	34500